



## **COMMUNIQUÉ pour diffusion 21 septembre**

### **Semaine des droits des usagers**

**Parce que vous avez des droits, vous êtes au centre de nos actions !**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, du 26 septembre au 2 octobre 2011** – Sous le thème du « droit à l'information », le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu—Rouville sera présent dans plusieurs installations pour renseigner les usagers du réseau de la santé et des services sociaux sur leurs droits. Formé depuis octobre 2006, en conformité à la Loi 83, le Comité des usagers désire par cette semaine se faire connaître de la population et informer les personnes utilisant les services de santé et sociaux du CSSS.

Le Comité est composé de 12 membres bénévoles dont le mandat premier est de veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. « La qualité des soins de santé va nécessairement de pair avec le respect des droits des usagers. Mais encore faut-il que les gens connaissent leurs droits et aient facilement accès à des recours efficaces. Ainsi, nous désirons dans un premier temps informer la population de notre rôle et de leurs droits. »

Pour ce faire, les membres du Comité des usagers parcourront différentes installations du CSSS (CLSC, Hôpital du Haut-Richelieu et cour Singer) afin de rencontrer les usagers. Un dépliant d'information sera remis aux gens lors des tournées d'information du Comité et les membres se feront un plaisir de répondre aux questions. Toutefois, vous pouvez en tout temps communiquer avec le Comité au 450 358-2578, poste 8958 ou par courriel à l'adresse suivante : [comiteusagers.cssshrr@rrsss16.gouv.qc.ca](mailto:comiteusagers.cssshrr@rrsss16.gouv.qc.ca).

En terminant, soulignons que les usagers ont deux représentants qui siègent sur le conseil d'administration de l'établissement afin de se faire entendre de la direction. De plus, notons que le Comité des usagers est autonome et travaille en étroite collaboration avec la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services du CSSS. Il est important de mentionner que le Comité ne traite pas directement les plaintes, mais peut accompagner et assister les plaignants qui le désirent dans leurs démarches, et ce, dans le plus grand respect de la confidentialité.

-30-

Source : Anic Barré  
Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu—Rouville  
450 358-2578, poste 8958